



La Cité / Agora

Les associations dans la ville





L'ouverture

Le 28 septembre, jour de son ouverture officielle, la Cité affichait complet. Pour explorer les lieux, les visiteurs étaient invités à suivre quatre parcours théâtralisés, drôles, conviviaux et participatifs, imaginés par les comédiens du Saas, l'une des associations installées de façon permanente à la Cité.

Accessibles à tous, très suivies tout au long de l'après-midi, ces visites ont permis de parcourir la plupart des locaux et salles dédiés à l'activité des associations de tout ordre, dont celles du pôle santé (Esca'l, Unafam et Oxygem), mais aussi la plateforme documentaire dédiée à la promotion de la santé (Ireps), les salles de répétition occupées par les artistes, la salle multimédia consacrée à la formation des associations, le centre de ressources ou encore les bureaux de la direction du Développement de la vie associative.

Autant de ressources désormais à disposition des associations existantes et de celles en devenir.





Questions à Frédéric Béatse, maire d'Angers

Qu'évoque pour vous le monde associatif ?

Les images qui me viennent immédiatement à l'esprit sont celles de ces personnes qui se lèvent tôt le samedi matin afin d'assurer l'entraînement de l'équipe des petits au club du quartier, d'emmener les cadets disputer un match à l'autre bout du département ou encore de se rendre au supermarché du coin pour collecter des denrées alimentaires. Cette mobilisation extraordinaire et désintéressée est un des piliers de la cohésion de notre ville. Femmes ou hommes, jeunes ou retraités, ils sont ainsi des milliers d'Angévins bénévoles à donner de leur temps au service des autres. Riche de plus de 1600 associations, notre ville bénéficie grâce à elles d'un étonnant dynamisme.

Pourquoi avoir mené à bien le projet de la Cité ?

Des enjeux touchent l'ensemble du monde associatif : le renouvellement des dirigeants, la formation des bénévoles, les questions juridiques ou financières... Sans oublier, l'enjeu crucial de la stabilisation des emplois. Sur tous ces sujets, la Cité est désormais le lieu de ressources par excellence pour tous les responsables d'association. La Cité permet également d'offrir de nouveaux locaux



THIERRY BONNET

"Tous les deux ans, le forum Agora est très attendu car il est une vitrine extraordinaire de la richesse et des savoir-faire du monde associatif."

associatifs et de regrouper en un même lieu toute notre direction du Développement de la vie associative. C'est enfin, et peut être surtout, un lieu de rencontres, d'information et de partage d'expériences.

Et maintenant ?

C'est désormais aux associations de s'approprier la Cité et de la faire vivre au quotidien. L'idée n'est pas de proposer un mode de fonctionnement figé mais que le fonctionnement s'adapte en permanence aux demandes et aux besoins du monde associatif. Cette co-construction est très importante. Elle est d'ailleurs à l'œuvre depuis l'origine du projet : vingt associations

volontaires ont participé aux différentes étapes de son élaboration.

Un petit mot enfin sur Agora...

Ce forum qui a lieu tous les deux ans est LE rendez-vous de la vie associative. Je sais qu'il est très attendu par les Angévins car il est un lieu de rencontres et une vitrine extraordinaire de la richesse et des savoir-faire du monde associatif. Cette année, nous y donnerons un coup de projecteur sur l'éducation populaire, un mouvement d'idées qui correspond bien à l'esprit de beaucoup d'associations en matière de partage des connaissances, de transmission des savoirs et de défense des valeurs de la démocratie.

"Aux associations désormais de s'approprier la Cité"



1

2

3

SERGIO KAHUD LAMA

Visite guidée

Le 28 septembre, jour d'ouverture, les associations angevines ont reçu les clés de la Cité. L'équipement, accessible à tous, a vocation à accompagner la vie associative. Située en entrée de ville, la Cité s'étend sur 7 000 m² boulevard du Doyenné. Elle est ouverte du lundi au samedi.

1 L'équipement a été conçu pour être facilement accessible à tous. La bande podotactile guide les visiteurs dès la descente du bus (ligne 9 en journée et ligne 1S en soirée, de 21 h à 0 h 30). Les portes automatisées permettent l'accès des personnes en fauteuil roulant, et toutes les salles destinées à accueillir du public sont aménagées de plain-pied, distribuées par de larges couloirs.

2 Le hall est le point de passage de tous les visiteurs, qui sont ensuite orientés vers les différents "quartiers" de la Cité. Lesquels sont occupés par cinq associations résidantes (lire pages 6 à 9) et par de nombreuses salles à la disposition des associations angevines : bureaux, salles de réunion et d'activité de 10 à 120 personnes, cuisine, salle de visio-conférence... De par ses dimensions, le hall

a aussi vocation à accueillir des événements ponctuels : expositions, forums d'information, animations culturelles...

3 Au sous-sol, la Banque alimentaire, les Restos du cœur et le Secours populaire disposent d'entrepôts pour le stockage des denrées alimentaires, avec espace en froid négatif et quai de déchargement pour les camions. Ces locaux ont

uniquement une vocation logistique. Le public n'y a pas accès et aucune distribution alimentaire n'est assurée sur place (lire page 7).

4 La salle de répétition est notamment utilisée par les compagnies artistiques membres du Saas (Structures artistes associés solidaires, lire page 9). Elle peut aussi être utilisée par d'autres associations sur réservation.

5 Comme l'ensemble de la direction Développement de la vie associative, le service de ressources audiovisuelles s'est installé à la Cité. C'est là désormais que les associations peuvent emprunter quelque





THIERRY BONNET



THIERRY BONNET



THIERRY BONNET



ÉRIC FAUCONNIER

200 références de matériel vidéo et son. C'est là aussi que la "vie associative" accueille et renseigne les bénévoles et toute personne souhaitant s'informer sur les associations angevines, ou souhaitant créer sa propre association.

6 Animé par l'association Terre des sciences, l'espace multimédia est ouvert à toutes les associations angevines pour leurs besoins de formation en informatique. Un programme d'initiation très complet est proposé, mais l'espace multimédia peut aussi être sollicité pour l'accompagnement de projets plus pointus. Toutes les formations proposées sont gratuites.



JEAN-MICHEL DELAGE

La Cité 58, boulevard du Doyenné.

Tél. : 0241963490 (fax : 0241963469)

Jours et horaires d'ouverture des salles de réunion et d'activité :

lundi de 9 h à 18 h,
mardi et mercredi de 9 h à 23 h,
jeudi de 14 h à 23 h,
vendredi de 9 h à 23 h,
samedi de 9 h à 18 h,
fermé le dimanche.

Réservations des salles et espaces :
reservations.dva@ville.angers.fr

Jours et horaires d'ouverture de la direction Développement de la vie associative et du service de ressources audiovisuelles :

lundi, mardi, mercredi de 9 h à 17 h 30,
jeudi de 14 h à 17 h 30,
vendredi de 9 h à 17 h 30,
fermeture samedi et dimanche.

Accueil du service de ressources audiovisuelles :

Tél. : 0241963470 (fax 0241963479).
Mail : audiovisuel.dva@ville.angers.fr

Espace multimédia : Tél. : 0241393262,
www.cybercentres.org

En bus, arrêt "Cité de la solidarité/Chabada", ligne 9 en journée (du lundi au samedi, de 6h30 à 20h30), ligne 1S en soirée, de 21 h à 0 h 30.

Portail de la vie associative angevine :
www.angers.fr/asso

Annonce d'événement, insertion dans l'annuaire des associations en ligne :
vie-associative@ville.angers.fr



Virginie Marie, coordinatrice d'Esca'l

"Des activités pour tous les âges, dès trois ans"

Au sein de l'Adapei 49*, Esca'l propose un grand nombre d'activités de loisirs, sportives ou culturelles, pour les personnes atteintes d'un handicap mental ou d'un trouble psychique. "Nous nous adressons aussi bien aux adultes qu'aux enfants, dès trois ans grâce au centre de loisirs que nous gérons à Monplaisir, et qui regroupe enfants avec un handicap et valides", détaille Virginie Marie, coordinatrice. À la Cité, Esca'l dispose de six bureaux pour ses huit salariés, ainsi que d'une salle pour les activités de bricolage. "Nous avons une priorité d'accès à cette salle, mais bien sûr elle peut être utilisée par d'autres associations, poursuit Virginie Marie. Nous utilisons aussi d'autres espaces, comme la cuisine et une salle d'animation pour les séances de relaxation."

Autre plus-value apportée par l'installation à la Cité : celle de côtoyer au quotidien d'autres associations du champ de la santé mentale. "Par exemple, certains adultes que nous recevons sont sans emploi et sont demandeurs d'activités en journée, sur des temps où nous n'avons rien à leur proposer. On peut alors les orienter vers le GEM, dont les locaux sont à quelques mètres. Pour le public accueilli, qui souffre souvent d'un manque d'autonomie, c'est un vrai plus."

* Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales

Contact : 02 41 22 06 70 ou
escal.accueil@adapei49.asso.fr
Site Internet : www.esca49.fr

La parole aux associations résidantes



Autour de Mireille Martin (assise au centre), quatre adhérents du groupe d'entraide mutuelle (Isabelle, Nicolas, Maxime et Michelle) et l'animateur Fabrice Creuzé (deuxième à gauche).

Mireille Martin, présidente d'OxyGEM

"Petit à petit, retrouver de la confiance en soi"

Il y a toujours quelque chose à faire au GEM. Ateliers d'écriture, art floral, mosaïque, jeux... La porte est aussi ouverte à ceux qui, comme Michelle, veulent simplement prendre un café et discuter : "C'est surtout ça que je viens chercher. Rencontrer du monde, ne pas rester seule chez moi."

Michelle fait partie de la cinquantaine d'adhérents du groupe d'entraide mutuelle OxyGEM, qui a quitté la rue du Mail pour s'installer à la Cité. Leur point commun : un trouble psychique qui peut facilement conduire à l'isolement.

Toutefois, aucun soin ou suivi psychologique n'est assuré au GEM. Ici, le mieux-être passe par l'accueil convivial, dans le respect de chacun. "L'autre particularité, c'est que le fonctionnement est assuré par les adhérents eux-mêmes, explique l'animateur Fabrice Creuzé. Mon rôle se borne à un accompagnement pour l'organisation des nouvelles activités ou des sorties." Ce sont d'ailleurs les adhérents qui établissent le programme

mois par mois, sous la conduite de la présidente Mireille Martin. Elle-même est arrivée au GEM en tant que simple adhérente : "Petit à petit j'ai pris plus d'assurance. J'ai davantage confiance en moi et vais plus facilement vers les autres." Et les projets ne manquent pas. "On pourrait par exemple organiser des activités avec d'autres GEM du département, ce qu'on ne pouvait pas faire dans nos anciens locaux", évoque Nicolas. La cuisine ou encore la salle de répétition sont autant d'espaces de la Cité que le GEM va pouvoir investir. "Il y a aussi le centre de documentation de l'Ireps et l'espace multimédia, poursuit la présidente. Grâce à ces ressources, nous projetons de créer notre propre journal. La Cité nous ouvre de nombreuses possibilités."

OxyGEM (GEM d'Angers).
09 75 56 70 83 / 06 07 24 89 02
ou.gemangers@orange.fr
Accueil sur rendez-vous avant toute première visite.



JEAN-MICHEL DELAGE

Françoise Guinebretière, présidente déléguée de l'Unafam 49

"Se former pour mieux comprendre la maladie"

"Les troubles psychiques restent méconnus, très diversifiés et peuvent concerner tout le monde." Comme tous les adhérents de l'Unafam, Françoise Guinebretière, présidente déléguée pour la représentation départementale, a été concernée par le biais d'un proche. "Il y a un sentiment d'incompréhension qui peut rapidement conduire à l'isolement." D'où le besoin de parler, de s'informer et même se former pour mieux comprendre la maladie : autant de

missions qui font partie des prérogatives de l'Unafam. Des groupes de parole sont organisés, ainsi que des conférences et des ateliers à l'année, encadrés par des professionnels du Cesame (Centre de santé mentale angevin). "Notre association est aussi agréée pour représenter les malades auprès de nombreuses instances, dont le Cesame ou encore la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées", poursuit Françoise Guinebretière.

Avec son installation à la Cité, l'Unafam dispose de moyens d'accueil plus importants. "Nos locaux sont désormais plus visibles et plus accueillants. On peut aussi imaginer ouvrir nos conférences à tout public, sachant que jusqu'à présent l'accès était réservé à nos adhérents, faute de place."

Union nationale de familles et amis de personnes malades ou handicapées psychiques (Unafam). Contacts : 02 41 80 47 79 ou 49@unafam.org

Daniel Lelièvre et Jean-Yves Chauveau, Restaurants du cœur

François Brunet, Secours populaire

Pierre Jaffres, Banque alimentaire



JEAN-MICHEL DELAGE

"L'entraide entre nos trois associations est déjà très précieuse"

"Certaines familles peuvent avoir besoin de l'aide aussi bien des Restaurants du cœur que du Secours populaire et de la Banque alimentaire. Pas le choix, quand on a que ça pour vivre", lâche Daniel Lelièvre, responsable, avec Jean-Yves Chauveau, de la gestion des stocks alimentaires des Restos pour le département. Ce constat, ses homologues et désormais voisins du Secours populaire et de la Banque alimentaire, François Brunet et Pierre Jaffres, le partagent. Depuis cet été, tous ont pris possession de leurs entrepôts au rez-de-chaussée de la Cité. "85% des denrées redistribuées par la Banque alimentaire indirectement aux familles via les associations transitent par ces entrepôts. Nous étions déjà installés boulevard du Doyenné, depuis la fermeture des abattoirs. Mais nos quatre-vingt bénévoles

affectés à la Cité apprécient leurs nouvelles conditions de travail", assure Pierre Jaffres, président départemental. Pour le Secours populaire, le gain est plus grand encore : "Nous ne disposons d'aucun local de stockage. Nos vingt-trois bénévoles bénéficient désormais d'une grande souplesse pour gérer les volumes destinés à 5 000 familles bénéficiaires", souligne François Brunet. "Si chacune de nos associations reste autonome, l'entraide qui nous anime est déjà fort précieuse, ajoute Jean-Yves Chauveau. Nous nous partageons par exemple un chauffeur et lorsque l'un de nous a trop de volumes, il peut en céder à l'autre plutôt que

de risquer des pertes." Autre plus : la chambre en froid négatif de 300 m² que les trois associations se partagent. "Jusqu'alors, nous louions un local près du Lion-d'Angers pour stocker les surgelés, avec beaucoup d'allers-retours pour livrer nos vingt-six centres de distribution", conclut Daniel Lelièvre. Seule ombre au tableau pour ces équipes humanitaires : la progression en flèche de la précarité et du nombre de familles à soutenir. "Les études relatives à nos entrepôts dans la Cité remontent à cinq ou six ans. Si nous les commençons aujourd'hui, nous demanderions davantage de place. Il nous faut stocker de plus en plus de palettes..."

"Nous trions nos stocks dans des conditions d'hygiène identiques à celles du secteur industriel."



JEAN-MICHEL DELAGE

Jamy Pacaud, directeur territorial de l'Irep's pôle Maine-et-Loire*

"J'ai bon espoir de travailler en synergie avec mes nouveaux voisins"

"La Cité, c'est une belle maison mais cela n'est pas l'essentiel, assure Jamy Pacaud, directeur du pôle Maine-et-Loire de l'Irep's, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé. Se retrouver aux côtés d'acteurs du pôle santé et des artistes du Saas n'a rien d'un hasard, nous partageons des valeurs communes. Nous avons été associés à ce projet très en amont. Cela nous a permis d'imaginer d'éventuelles passerelles entre nos structures pour parler autrement du handicap, de la santé, de la culture... J'ai bon espoir de travailler en synergie avec mes nouveaux voisins !" Installée jusqu'alors dans le quartier du Grand-Pigeon, l'équipe de l'Irep's évolue

désormais dans un environnement à la mesure du public accueilli : "Notre centre de documentation s'adresse aux professionnels et associations, quelles que soient leurs activités. La prévention, c'est l'affaire de tout le monde", poursuit le responsable. Enseignants, assistantes maternelles, infirmiers et personnels soignants, travailleurs sociaux ou associations d'aide aux malades, associations de parents d'élève, clubs sportifs... ils sont près d'un millier en moyenne à pousser chaque année les portes de l'Irep's. Derrière : un vaste centre de documentation et une multitude d'outils pédagogiques, gratuits et libres à l'emprunt. "Cela va du simple jeu de sept familles ou

jeu de plateau jusqu'au programme pédagogique clé en mains", précise à son tour Laurie, documentaliste. L'équipe de l'Irep's rassemble des compétences multiples en documentation, conseil, formation, intervention... Elle peut donc accompagner toute personne dans sa réflexion, selon le projet, les attentes du public ciblé. L'équipe apporte son soutien aux acteurs souhaitant élaborer, mettre en œuvre ou évaluer un projet d'éducation pour la santé.

* Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé – pôle Maine-et-Loire

Irep's, la Cité, boulevard du Doyenné.
Tél. : 02 41 05 06 49

Portail "assos"

www.angers.fr/asso

est l'adresse internet pour tout savoir sur les associations angevines. Conseils, informations, événements...

Les associations peuvent y mettre en ligne les renseignements pratiques de leurs manifestations. En 2012, 765 manifestations ont été annoncées sur le site. Autre outil essentiel très consulté par le monde associatif : l'annuaire numérique des associations qui permet d'obtenir les coordonnées des 1600 associations angevines répertoriées et classées notamment par type d'activité.

En 2012, angers.fr/asso a reçu 249 000 visites. Le site vient d'être renouvelé en termes d'environnement graphique.

"Permettre aux associations d'être autonomes avec l'outil informatique "

Abdelkader Boutaya, animateur de l'espace multimédia

Initiation complète ou projet ciblé : pour leurs besoins de formation liés à l'outil informatique, les associations angevines peuvent contacter l'espace multimédia. "En fait, nous avons déménagé à la Cité tous les services aux associations qui étaient assurés au cybercentre du Daguenet", explique Abdelkader Boutaya de l'association Terre des sciences, animateur du lieu. Avec toutefois une petite différence par rapport au service proposé au Daguenet : les formations et ateliers assurés à la Cité sont gratuits.

L'offre n'en est pas moins conséquente : "Nous proposons une formation de base, avec découverte de l'ordinateur, d'Internet, de la messagerie et une



JEAN-MICHEL DELAGE

première approche du traitement de texte en vingt séances d'une heure et demie", détaille le formateur. Ensuite, d'autres modules peuvent être montés à la carte en fonction des besoins de chaque association : création d'un site ou d'un blog, traitement de l'image, de la vidéo ou du son... "Dans tous les cas, le but est de

rendre les associations autonomes. Nous n'assurons pas de suivi dans la durée." Dans cette logique, les formations utilisent essentiellement des logiciels libres et gratuits, pour que les associations puissent ensuite les acquérir sans contrainte de coût.

Renseignements : 02 41 39 32 62 ou www.cybercentres.org



JEAN-PATRICE CAMPION

Les artistes du Saas (Structures artistes associés solidaires) disposent notamment d'une salle de répétition et d'un atelier au sein de la Cité.

"Le but du groupement, c'est d'être plus forts ensemble"

"Un lieu, c'est capital. On s'y rencontre, on échange nos points de vue, on y rêve. C'est là que nos projets naissent", assure Claire Bossé, comédienne et chanteuse de la Cie Éoliharpe. Comme ses collègues artistes, Claire partage l'aventure de leur association, Saas, depuis près de dix ans. En septembre, une partie de ses compagnies membres emménageait dans ses nouveaux locaux, à la Cité. "Il s'agit d'un regroupement économique solidaire, nous gardons chacun nos spécialités artistiques. L'objet, c'est d'être plus forts ensemble", précise Thierry Charrier, auteur, comédien de la compagnie Crue. Et ça marche. Le Saas est devenu le premier diffuseur de spectacles en Maine-et-Loire. En 2012, avec près de 80000 spectateurs et soixante-cinq spectacles en tournée, le Saas se plaçait en deuxième position en termes de public,

juste derrière le théâtre Le Quai (120000 spectateurs).

"Grâce à ces nouveaux locaux, nous allons pouvoir mieux encore nous organiser, mutualiser notre matériel et notre ressource humaine. Nous disposons d'une salle de répétition, d'un petit lieu de stockage, d'une salle de réunion, d'un bureau qui peut être utilisé pour le travail administratif. Tout ça c'est aussi de l'emploi à la clé !", ajoute Philippe Pieau, fondateur de la Cie Spectabilis.

L'association des artistes a été dès le début associée au projet de la Cité : "Nous avons suivi chaque étape, témoigne la plasticienne Myriam Bondu, de la Cie Crue, et travaillé dans le cadre d'ateliers créatifs à la réalisation d'un mobilier un peu décalé qui, depuis, a trouvé sa place dans le hall."

Renseignements :

02 41 44 95 49

ou contact@le-saas.info

(Structure-artistes associés solidaires) dispose de deux autres adresses aux Ponts-de-Cé et à Mûrs-Érigné. Le collectif regroupe une vingtaine de compagnies professionnelles du spectacle vivant en théâtre, théâtre de rue, théâtre d'objets, musique, danse, chant, conte, marionnettes et magie, issues du Maine-et-Loire.

TRIBUNE

DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Fraternité, Égalité, Liberté

Ce numéro hors série nous offre l'occasion de renouveler notre soutien et notre reconnaissance au monde associatif pour lequel la fraternité, l'égalité et la liberté ont une résonnance particulière.

La fraternité parce qu'Angers peut être fière des Angevins solidaires, entreprenants qui agissent bénévolement, sans idéologie ou sectarisme, au service de tous. La vie associative angevine est riche, elle compte 1542 associations dans des domaines variés. Elles sont des partenaires incontournables du territoire et des acteurs essentiels de l'exercice d'une pleine citoyenneté.

L'égalité de traitement s'impose dans les relations qui s'établissent entre le conseil municipal et les associations, notamment pour l'attribution de moyens ou de subventions. Ces différentes ressources sont indispensables non seulement à la réalisation de leurs projets, mais également au soutien à l'emploi associatif. Pour autant, le système actuel d'attribution des subventions par la majorité municipale fait preuve d'opacité. La chambre régionale des comptes l'a affirmé récemment. Ce qui laisse planer un doute sur le traitement égalitaire des associations par la ville d'Angers.

La Liberté des associations doit être respectée de même que leur domaine d'intervention. Or, force est de constater qu'à Angers la collectivité s'immisce dans les choix des associations et délègue parfois des missions ingrates ou difficiles que la Ville ne veut plus ou pas assumer.

Acteurs indispensables du lien social, opérateurs efficaces de la mise en œuvre de la politique de la ville, les associations doivent garder leur indépendance et ne pas craindre l'avenir quoi qu'il arrive.

Les élus du groupe Angers, Choisir l'Avenir :

Michelle MOREAU, Roselyne BIENVENU, Marie-Claude COGNE, Ahmed EL BAHRI, Françoise LE GOFF, Emmanuel CAPUS, Valérie RAIMBAULT, Caroline FEL, Gilles GROUSSARD, Daniel DIMICOLI, Catherine GOXE, Monique COSNEAU et Bernard DUPRE.

Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

Agora, le forum des



JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

C'est tous les deux ans le rendez-vous incontournable et la vitrine de la vie associative angevine. Les 9 et 10 novembre, près de cinq cents associations sont attendues au parc-expo pour la 14^e édition d'Agora, le forum de la vie associative. Une mobilisation très importante quand on sait que la direction du Développement de la vie associative répertorie à Angers 1 600 associations en activité.

Chaque association participante dispose d'un stand où elle présente ses actions et ses valeurs. Cet immense village des associations s'étend sur plus de 14 000 m². Afin de s'y repérer plus facilement, neuf espaces thématiques sont organisés. Sept étaient déjà présents il y a deux ans : action sociale, défense des droits / culture, enseignement /

enfance, famille, jeunesse / international / loisirs / santé, environnement / sports. À noter, la mise en place de deux nouveaux secteurs : lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits, et éducation populaire.

Comme à chaque édition, des animations sont programmées tout au long du week-end permettant aux associations de présenter leurs savoir-faire. Un podium accueille ainsi un défilé de mode, des mini concerts, du gospel, des danses polynésienne, indienne et country. Sont également attendues des démonstrations sportives : trial, gymnastique, hockey, aïkido, taiji quan, vovinam, qigong... Agora, c'est l'endroit où il faut se rendre si l'on veut avoir une vision précise de la richesse du tissu associatif angevin. C'est aussi une mine d'or pour tous ceux qui

cherchent une activité ou qui souhaitent s'engager bénévolement car il est évidemment possible de rencontrer sur les stands les dirigeants et les bénévoles. Ici, Angers gymnastique lors de l'édition 2011.



associations angevines

Agora en bref

Le petit déj' du dimanche matin

Le dimanche matin, Agora renouvelle sa formule de rencontre conviviale destinée aux responsables associatifs. De 9 h à 11 h, avant l'ouverture des portes au public, les participants associatifs sont donc invités à venir profiter d'un petit déjeuner gratuit organisé par Resto-Troc. Un moment de rencontres et d'échanges informels du monde associatif très apprécié lors de l'édition précédente.

140 associations engagées aux côtés de la Ville

À l'occasion de la dernière édition d'Agora en novembre 2011, la Ville, son centre communal d'action sociale et dix-neuf associations avaient été les premiers signataires d'une charte d'engagements réciproques, fruit d'une longue concertation avec le milieu associatif permettant d'officialiser leurs relations partenariales. Depuis, le groupe des signataires n'a cessé de croître. Aujourd'hui, elles sont 140 associations angevines à avoir signé cette charte.

L'annuaire

Le nouvel annuaire de la vie associative sera disponible à l'occasion d'Agora. Très utile pour disposer des informations pratiques au sujet de plus de 1 000 associations angevines, l'annuaire est édité tous les deux ans. Les associations y sont répertoriées au fil de seize thèmes différents. Imprimé à 9 000 exemplaires, il sera disponible après le forum dans différents équipements publics, notamment l'hôtel de ville et la Cité.

Premières rencontres de l'éducation populaire d'Angers

Nouveauté de cette édition d'Agora : les premières rencontres de l'éducation populaire d'Angers. Nombreux sont en effet les acteurs de terrain qui inscrivent leurs pratiques et leurs actions dans une démarche d'éducation populaire. Ce rendez-vous vise à dresser un premier état des lieux et à élaborer des propositions d'actions collectives. Aux acteurs de l'éducation populaire, ces rencontres offrent un lieu de débats, de propositions et de mise en réseau. Pour les Angevins et curieux, elles sont un lieu d'information sur la très riche offre en la matière.

La Caravane de la mémoire fait une halte

Les rencontres de l'éducation populaire accueillent une des étapes de la Caravane de la mémoire. Cette caravane a prévu de faire une vingtaine de haltes en France afin de rendre hommage aux militants qui agissent depuis de nombreuses années contre les injustices et les inégalités sociales et raciales. Derrière cette opération, on trouve le collectif AC LeFeu, qui a vu le jour au lendemain des révoltes de novembre 2005 et dont le président est le charismatique Mohamed Mechmache. Ce dernier participera à différents débats et échanges. Si cette Caravane de la mémoire a été mise sur pied cette année, ce n'est pas un hasard : elle vient célébrer les trente ans de la première marche pour l'égalité et contre le racisme qui a arpenté la France de Marseille à Paris en 1983. Une rencontre autour de la caravane de la mémoire est programmée le dimanche 10 novembre, de 11 h 30 à 12 h 45.



La Caravane de la mémoire s'arrêtera au parc-expo. Ici, lors de sa première étape à Vénissieux, le 12 octobre.

DR

Six espaces pour débattre autrement

Écouter toutes les paroles, c'est un des principes de l'éducation populaire. Voilà pourquoi les organisateurs de l'événement ont imaginé des espaces différents pour permettre des discussions aux multiples formats. Pour les

grands débats, le public composé d'une soixantaine de personnes s'assoirà à des tables disposées un peu comme dans un cabaret autour du plateau central. Les cafés citoyens se tiendront eux dans un espace

plus réduit pouvant accueillir une vingtaine de personnes. Il y aura aussi un bar pour poursuivre la réflexion en plus petit comité. Au programme également : des expositions, une librairie et un coin de projections.



THIERRY BONNET

Christophe Passemard, coordonne l'organisation de ces premières Rencontres de l'éducation populaire

"L'éducation populaire, une affaire de démocratie"

C'est quoi l'éducation populaire ?

Il existe presque autant de définitions que de personnes à qui l'on pose cette question car l'éducation populaire trouve sa source dans différents courants de pensée du 19^e siècle parfois antagonistes : le christianisme social, les mouvements laïcs et le mouvement ouvrier. Disons que l'éducation populaire est un courant d'idées qui vise à permettre à chacun de participer au débat public et de trouver sa place dans la société. Ceci en s'appuyant notamment sur la diffusion et le partage des savoirs et la production coopérative de connaissances. En résumé, on pourrait dire que l'éducation populaire est l'éducation de tous, pour tous et par tous.

En quoi cela est-il d'actualité ?

Je n'invente rien en disant qu'il existe un certain malaise social voire, comme le dit Edgar Morin, une crise d'humanité. Les égoïsmes ont pris beaucoup de place et les valeurs libérales de l'économie ont envahi d'autres champs de la société. Beaucoup de personnes ne se retrouvent pas dans ces évolutions et souhaitent remettre l'humain au cœur de toutes les actions. L'éducation populaire et sa volonté d'émancipation des individus correspondent vraiment à cet état d'esprit.

Comment s'organisent de telles rencontres ?

Autour de Bernard Lecoq, directeur de l'Institut municipal, et de moi-même, une trentaine d'acteurs locaux de l'éducation populaire se réunissent depuis six mois. Nous disposerons d'un espace dédié au sein d'Agora où près de soixante structures angevines installeront leur stand : les fédérations d'éducation populaire bien sûr, mais aussi des mouvements philosophiques, des associations de sport, de solidarité, d'échange de savoirs... L'idée est que chacun discute, échange, partage ses expériences et ses réflexions.

Et vos animations...

L'objectif est évidemment d'être le plus ouvert possible aux Angevins. Le principe est simple : si quelqu'un a quelque chose à dire, il doit pouvoir prendre la parole. Notre volonté est de réduire au maximum la distance entre les intervenants et le public. C'est pourquoi nous proposons des formes originales de débats publics, de théâtre forum, de café citoyen... Au programme, il y a même une conférence gesticulée et une autre conférence sans conférencier attitré. L'éducation populaire, ce n'est pas un concept poussiéreux, abstrait ou ennuyeux. C'est tout le contraire. C'est une affaire de démocratie.

Quatre débats pour parler avenir

Quatre grands débats publics, deux le samedi après-midi et deux le dimanche après-midi, sont programmés pour réfléchir à la place de l'éducation populaire dans la société et à son avenir. Pour animer les échanges, les organisateurs ont fait appel à Angers Télé et aux radios locales : Radio G !, RCF et Radio campus Angers. Parmi les intervenants, des experts extérieurs mais surtout beaucoup d'acteurs locaux. Avec, toujours, la volonté de faire circuler au maximum la prise de parole entre les intervenants attitrés et les personnes présentes dans le public. Les sujets abordés seront la démocratie, l'engagement, les médias, la culture, l'expression, l'émancipation citoyenne... et donneront lieu à une synthèse et un écrit.

**Programme complet disponible à www.angers.fr/asso
Information et inscriptions aux débats auprès de institut.municipal@ville.angers.fr ou 06 63 47 51 85**

Agora pratique

9 et 10 novembre, au parc-expo. Samedi, de 11h à 19h et dimanche, de 11h à 18h. Entrée gratuite.

Navettes gratuites toutes les demi-heures au départ de la gare (arrêt Gare-Papin), de 10h30 à 18h30 le samedi, et de 10h30 à 17h30 le dimanche. Navette retour au départ du parc-expo le samedi et le dimanche, toutes les demi-heures, de 11h jusqu'à la fermeture. Circuit de la navette : Gare, Foch, Lorraine, Mendès-France, boulevard Saint-Michel, route de Paris, parc-expo. Restauration possible sur place.

